

# POUR OBTENIR *Ma* carte

Service Cohésion sociale  
Tél. 05 17 38 79 09

Vous habitez la Communauté d'Agglomération du Niortais. En fonction de vos revenus et de votre situation familiale, il vous sera appliqué le **tarif jaune, vert ou bleu**. Ce tarif est attesté par la délivrance d'une carte utilisable **dans tous les équipements sportifs et culturels de l'agglomération**. Cette carte, valable du **1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre**, devra être présentée à l'entrée de l'établissement.

## COMMENT CONSTITUER LE DOSSIER ?

Munissez vous **OBLIGATOIREMENT** :

- 1) d'une photo d'identité par membre de la famille (en indiquant les nom et prénom au dos)
- 2) d'une pièce d'identité
- 3) de votre numéro d'allocataire CAF ou de votre attestation de quotient familial CAF ou MSA. Pour toutes les autres familles, le dernier avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu.
- 4) d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- 5) du livret de famille (pour une personne seule, uniquement la pièce d'identité)

## RAPPEL DES QUOTIENTS FAMILIAUX (QF)

Tarif **jaune** : QF de 0 à 534  
Tarif **vert** : QF de 535 à 855  
Tarif **bleu** : QF au delà de 856

## OÙ RETIRER UN DOSSIER ?

- depuis le site Internet d'agglomération [www.niortagglomeration.fr](http://www.niortagglomeration.fr) > Sortir, visiter > « MA CARTE, CHÈQUES LOISIRS »
- OU**
- à l'accueil de l'équipement sportif ou culturel communautaire de votre choix

## COMMENT DÉPOSER UN DOSSIER ?

- auprès de l'équipement sportif ou culturel communautaire de votre choix
- OU**
- à l'adresse courriel : [carteqf@agglomeration-niort.fr](mailto:carteqf@agglomeration-niort.fr)
- OU**
- par courrier à **Communauté d'Agglomération du Niortais** Service Cohésion sociale - 140 rue des Équarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex

## DÉLIVRANCE DE « MA CARTE »

Suite au dépôt du dossier d'inscription, « Ma carte » vous sera délivrée :

- **soit sous 15 jours**, dans l'un des équipements sportifs ou culturels communautaires de votre choix (choix du lieu de délivrance à indiquer dans le dossier, à l'emplacement prévu à cet effet, merci de vous rapprocher de l'équipement choisi lors de l'inscription pour savoir si votre carte est prête)
- **soit immédiatement**, lors des permanences d'accueil : **du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h à la Communauté d'Agglomération du Niortais - 140 rue des Équarts à Niort. Fermeture au public les jeudis et vendredis**. Tout le détail des horaires sur [www.niortagglomeration.fr](http://www.niortagglomeration.fr)

## VOUS ÊTES TITULAIRE DE « MA CARTE » TARIF JAUNE

Vous pouvez bénéficier pour vos enfants de 6 à 15 ans révolus d'un chéquier d'un montant de 48 € composé de **chèques-loisirs de 1€ chacun**, favorisant l'accès à des activités sportives et socio-culturelles proposées par la CAN et par de nombreuses associations conventionnées. Ces **chèques-loisirs** vous seront remis sur rendez-vous au siège de l'agglomération 140 rue des Équarts (Service cohésion sociale 05 17 38 79 09)

